Comment différencier une abbaye d’un monastère, d’un prieuré, d’un carmel, et d’un couvent ?

écrit par Côme Besse | 13 décembre 2024

Carmel ? Monastère ? Abbaye ? Les différences sont nombreuses ! © Divine Box

Au cours de votre vie, vous avez peut-être déjà croisé sur votre chemin différentes abbayes, monastères ou couvents !

Mais savez-vous pourquoi ces lieux, qui hébergent des religieux, possèdent des noms différents ? Par exemple, quelles sont les différences entre un couvent, une abbatiale et un prieuré ? Si vous vous êtes déjà posé la question, vous êtes au bon endroit : Divine Box va vous expliquer tout ça !

Le monastère : un terme qui englobe tous les autres

Le terme monastère est générique. Il désigne, au sens large, l'ensemble du lieu qui accueille (ou qui a accueilli) des religieux ! Initialement, le mot « monastère » vient du verbe grec « monazein » qui signifie « vivre seul ». Ainsi, le monastère désigne un bâtiment dans lequel des personnes consacrées vivent en retrait du monde. En effet, généralement, le monastère abrite des contemplatifs, qui suivent la règle de saint Benoît, et vivent cloîtrés.

L'abbaye, ou autrement dit un "grand" monastère

Pour simplifier les choses, on pourrait dire qu'une abbaye est un "grand" monastère. Pas forcément en terme de taille, mais plutôt en terme d'indépendance. On vous explique :

- Sur le plan financier : l'abbaye est autonome grâce à son hôtellerie et à la vente des produits que la communauté fabrique.
- Sur le plan humain : l'abbaye est dotée de ses propres habitudes de vie et d'une atmosphère qui lui est propre. De plus, c'est à elle de décider si elle souhaite accueillir des moines ou des postulants (futurs moines).
- Sur le plan spirituel : c'est l'abbé ou l'abbesse qui est chargé de guider sa communauté de moine ou de

religieuse vers Dieu.

A la tête de l'abbaye, on retrouve évidemment le père abbé ou la mère abbesse. C'est lui (ou elle) qui fixe de manière indépendante les règles juridiques, logistiques et spirituelles au sein de leur communauté ! Bref, un chef, au service de la communauté.

Le prieuré, ou autrement dit un "petit" monastère

Le prieuré peut être considéré comme un monastère à petite échelle. Il se compose souvent d'une communauté ou de bâtiments de petite taille. De plus, lorsqu'un monastère (dominicain par exemple) est nouvellement fondé, il débute généralement son existence en tant que prieuré avant d'être élevé plus tard au statut d'abbaye.

Le prieuré est donc placé sous l'autorité d'un prieur (bravo Sherlock !). Et dans le cas où le prieuré n'est pas encore autonome, alors le prieur est placé sous l'autorité d'un autre abbé.

On peut prendre l'exemple du monastère Sainte-Marie de la Garde près d'Agen. En effet, cette communauté, créée en 2002 par l'abbaye du Barroux, était au départ un prieuré, placé sous l'autorité de l'abbé du Barroux. Lorsqu'ils arrivent à La Garde, les premiers moines, qui ne sont qu'une dizaine, forment un prieuré et les bâtiments où ils s'installent sont modestes.

Les prieurés ont vocation à évoluer, et en effet, depuis 2021, Sainte-Marie de la Garde n'est plus un prieuré, mais bien une abbaye autonome !

Les moines de Sainte-Marie de La Garde, dans leur petite église, aux premiers temps du prieuré – © Sainte-Marie de La Garde

Le couvent : un terme qui possède plusieurs significations

Le couvent désigne à l'origine (XIIIe siècle) une communauté religieuse d'hommes ou de femmes ! En effet, le mot « couvent » vient du latin « conventus » qui signifie « communauté ». Les couvents se développent en parallèle avec les franciscains ou encore les dominicains, qui sont des ordres mendiants. Ainsi, ces monastères sont très sobres et ont une architecture simple. De plus, les couvents se trouvent dans les villes, car les ordres mendiants ont besoin d'être au cœur des villes pour vivre de la générosité des gens !

Toutefois, de nos jours, le terme de « couvent » désigne aussi, en langage courant, un monastère où vit une communauté de femmes !

Le carmel : un monastère dédié aux carmes et carmélites

Comme vous l'avez deviné, un carmel est habité par des frères carmes ou des sœurs carmélites. Tout simplement !

Ce n’est généralement pas une abbaye, et peut être un prieuré, un couvent ou un monastère.

Cloître du carmel de Micy-Orléans – © Divine Box

Pour conclure :

Et voilà ! Désormais, vous savez tout sur les différences entre un monastère, une abbaye, un prieuré, un couvent, et un carmel. On vous invite à cliquer ici pour en savoir plus, notamment si vous voulez savoir ce qu’est une “abbatiale” !

Un grand nombre de ces monastères produisent de bons produits, que vous pouvez trouver dans leurs boutiques sur place, ou sur la boutique monastique en ligne de Divine